

# Pourquoi AVENIR Auto-école favorise les formations de l'Apprentissage Anticipé de la conduite (AAC) et la conduite supervisée (CS) ?

## L'apprentissage anticipé de la conduite :

Pour s'inscrire à AAC en école de conduite , il faut :

- être âgé de 15 ans et plus.
- avoir l'accord de son représentant légal et de l'assureur du véhicule.



## Quels sont les avantages de la AAC ?

L'apprentissage anticipé de la conduite permet :

- de réduire la période probatoire du permis à 2 ans au lieu de 3 ans afin d'obtenir le capital de point plus rapidement.
- de commencer la formation initiale en école de conduite (code et conduire) dès 15 ans.
- d'acquérir de l'expérience de conduite avec l'aide de l'accompagnateur (3000 kms minimum). Celui-ci par son expérience apporte beaucoup à l'apprenti mais l'apprenti peut également partager beaucoup par sa formation en auto-école. **C'est un moment de grands échanges.**
- de passer l'épreuve de conduite à 17 ans et demi. En revanche, il n'est possible de conduire seul qu'à partir de 18 ans. Cela permet aux élèves d'anticiper leur date de permis.
- d'augmenter sensiblement les chances de réussite à l'examen du permis de conduite car ils ont atteint une certaine expérience de conduite.
- souvent d'obtenir un tarif préférentiel sur leur assurance " jeune conducteur".

## **La conduite supervisée :**

Pour s'inscrire à la conduite supervisée il faut :

- Avoir 18 ans ou plus.
- Avoir l'accord de l'assureur du véhicule.

On peut aussi suivre cette formation après échec à l'examen pratique.

## **Quels sont les avantages de la conduite supervisée :**

La conduite supervisée permet :

- d'acquérir de l'expérience de conduite à moindre coût pour compléter sa formation initiale. Cette expérience apporte de l'aisance de conduite (conduite de nuit, de pluie, brouillard, etc...)
- après un échec à l'examen pratique, d'améliorer et de conserver ses acquis en attendant de le repasser.
- d'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire car le candidat est beaucoup plus à l'aise donc il aborde l'examen beaucoup plus sereinement.
- d'être plus rassuré après avoir obtenu le permis pour partir seul les premières fois, sachant que la plupart de ces conducteurs a fait sa pratique sur le même véhicule.